

GOUVERNER LE SPORT

Par Marina Honta

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010, 18 €.

Marina Honta expose l'évolution des modes de gestion publique du phénomène sportif sur le territoire national. Elle dégage ainsi les pistes de réponse à la question : « *Comment les rapports, entre l'État et la société, émergent-ils aujourd'hui dans le domaine sportif ?* ». Après le développement de « l'État Providence » en termes dirigiste et interventionniste au gré des différents débats publics, la politique sportive actuelle est le fruit d'un long processus de négociation entre des acteurs qui se sont multipliés ces dernières décennies. L'État, jusqu'alors autonome dans ses prises de décision, a essayé de sectoriser les différentes activités pour produire les éléments d'une intervention publique sportive. L'évolution du « secteur sportif » a ainsi vu l'application des lois de déconcentration et de décentralisation sur les différents territoires. De nouvelles capacités décisionnelles sont alors apparues devant mettre en œuvre des modalités de décision qui soient en correspondance avec les différentes échelles de territoire. La connexion entre politiques publiques

est alors devenue effective afin, non pas d'intervenir sur un seul secteur mais de trouver des connexions environnementales pour agir à l'échelle d'un territoire. L'État est aujourd'hui chargé d'organiser et de réunir l'ensemble des acteurs afin d'ouvrir les portes des politiques publiques à un partage de la décision. On est donc passé d'un État dirigiste à un État interventionniste pour voir actuellement s'établir un État expert en unification des savoirs et des compétences à la disposition de tous.

Le livre s'articule ainsi en deux volets. Partie I : Histoire de l'action publique dans le domaine sportif, entre territorialisation et partenariat (chapitre 1 : Multiplication des acteurs et construction des politiques sportives ; chapitre 2 : Sport, arrangements institutionnels et pouvoir). Partie II : Les ambiguïtés du partenariat public/privé (chapitre 1 : De l'institutionnalisation des échanges publics/privés à la réception de l'action sportive locale ; chapitre 2 : La mise en œuvre des politiques publiques à l'épreuve de l'action sportive associative). Mais cette transformation ne va pas sans mal. Cette transition politique peut être perçue comme une déstabilisation de certains acteurs traditionnels du monde sportif en brouillant les informations obtenues

de manière historique et en donnant un niveau de lecture amoindri, notamment quant aux possibilités de financement. Cette réorientation de la politique sportive serait la cause du recul de la France au classement des meilleures nations en sport de haut niveau. L'État a ainsi dessiné les pourtours d'un travail en réseau entre les acteurs présents en mettant en œuvre des méthodes qui sont apparues il y a déjà quelques décennies et qui ont été remises au goût du jour. La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) en 2001 et la Révision générale des politiques publiques (RGPP) en 2007 demandent ainsi à instaurer un schéma d'évaluation, de suivi et d'analyse des retombées des différentes politiques en différents indicateurs consultables par le citoyen, l'élu et le gestionnaire. L'un des problèmes posés par ce genre de réforme du système existant est le niveau de correspondance entre le fonctionnement ancien et celui nouvellement proposé. L'ancien se superposant au nouveau, les acteurs assistent à une perte de reconnaissance et de connaissance des modalités d'action qui évoluent maintenant



à différentes échelles du territoire sous la forme de contractualisation d'engagements réciproques. Les échelons d'action, auparavant communaux, se voient transformés en échelons supra-

communaux via les établissements publics de coopération intercommunale, les départements ou encore les régions. Les blocs et les secteurs qui permettaient un certain repérage se dispersent à la préférence de nouvelles compétences qui émergent chez de nouveaux acteurs du territoire. La lisibilité du secteur sportif s'est transformée. Pour certains acteurs, la lisibilité d'autrefois est devenue « illisibilité actuelle » ; pour d'autres, elle renvoie à de nouvelles modalités de construction de politiques publiques.

Il apparaît ainsi opportun de caractériser l'étude des politiques sportives par son approche territoriale et de solliciter également les autres secteurs prenant appui sur le sport par l'articulation des approches institutionnelles, sectorielles et territoriales avec un aspect de sectorisation sportive en cours d'effacement.

Yannick Dissart